





# L'impact positif, nouvelle mission de l'entreprise

## **Organisateurs**

Béatrice HERAUD & Harald CONDE PIQUER Novethic (France).

## **Propos introductifs**

---

### **Béatrice HERAUD**

Novethic est à la fois un média et un centre de recherche sur l'investissement et l'économie responsables.

Une entreprise à impact positif a une incidence positive sur l'environnement (elle participe à la transition écologique et environnementale), sur le social, notamment sur le bien-être des collaborateurs, et sur le local (l'entreprise doit favoriser l'emploi local, notamment l'emploi des personnes défavorisées).

Les principes de l'impact positif sont en train de se diffuser au sein d'entreprises classiques, notamment grâce à la mise en avant de la RSE. Par ailleurs, une entreprise responsable est une entreprise pérenne et globalement performante. L'attention donnée aux impacts positifs de l'entreprise se constate également dans les discours des grands patrons.

Trois phénomènes sont en train d'émerger. D'abord, nous sommes en train de passer d'une stratégie de réduction de l'impact négatif et des risques à une stratégie de création d'un impact positif. Des entreprises telles que Danone ou la CAMIF adoptent cette stratégie. Il en est de même de Total qui investit dans les énergies renouvelables. De plus, de grandes entreprises travaillent sur des thématiques concrètes de la transition écologique, depuis la COP 21.

Nous constatons de plus l'émergence du mouvement des B Corp, ainsi que l'émergence d'un mouvement de collaboration entre le secteur public et les entreprises du secteur privé.

Enfin, nous constatons la définition d'objectifs de développement durable, partagés au niveau international.

### **Harald CONDE PIQUER**

L'investissement à impact social est en plein développement. Cet investissement cherche à générer des impacts sociétaux positifs. En France, nous constatons un développement rapide de la finance solidaire.

L'investissement responsable se développe également. De grands investisseurs ont intégré des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) dans leur évaluation. Historiquement, l'évaluation est fondée sur les risques. Les investisseurs essayent de limiter



leurs risques d'image ou de réputation, ainsi que les risques financiers. La COP 21 et la définition d'objectifs de développement durable ont concrétisé des mouvements de fond. Depuis l'accord de Paris, des investisseurs se préoccupent des impacts positifs. Des investissements verts sont recherchés. En outre, les objectifs de développement durable, intégrés dans le référentiel de l'ONU en 2015, sont pris en compte par les investisseurs. Cependant, le nombre de fonds d'actions cotées capables de démontrer les impacts négatifs évités est encore faible. Par ailleurs, il est encore difficile de convaincre les investisseurs de financer les entreprises de l'économie sociale et solidaire, compte tenu de leurs objectifs de rendement.

Il est sans doute nécessaire de changer non seulement les pratiques des investisseurs, mais aussi les réglementations et les incitations. Il convient également de mobiliser l'épargne citoyenne.

## Quelques témoignages

---

### **Les participants sont :**

- *Emery JACQUILLAT, PDF Camif ATELSOM*
- *Jacky PRUDHOMME, Directeur de l'intégration ESG et des investissements sociaux BNP Paribas AM*
- *Yaël ZLOTOWSKI, Crédit Coopératif, Présidente du groupe de travail Banques et Territoires du Labo ESS*

### **Béatrice HERAUD**

Pour quelle raison les entreprises, telles que la BNP, recherchent-elles désormais un impact positif ?

### **Jacky PRUDHOMME**

Nous avons lancé nos premiers fonds d'investissement responsables il y a environ 20 ans, afin de penser à long terme. Depuis, l'investissement socialement responsable (ISR) s'est imposé. Le retour financier des ISR peut être satisfaisant. Le premier enseignement est donc celui-ci : investir dans des entreprises vertueuses assure un retour financier.

De plus, l'investissement solidaire s'est développé grâce notamment à la mise en place des PERCO.

Ceci étant, il n'est pas évident d'expliquer les différents concepts d'investissement. Il a fallu que nous inventions des indicateurs pour apprécier les différents investissements.

### **Béatrice HERAUD**

Emery JACQUILLAT, pour quelle raison avez-vous choisi le modèle d'impact positif ?

### **Emery JACQUILLAT**

Quand j'ai appris la chute de la CAMIF en 2018, j'ai décidé de relancer cette entreprise, à Niort. Pour relancer la CAMIF, nous n'avions pas d'autres possibilités que d'adopter un modèle à impact positif. Pour regagner la confiance des parties prenantes de la CAMIF, nous nous



sommes attachés à rendre visible l'impact positif de notre projet. Sans le soutien des parties prenantes (clients historiques, Région...), nous n'aurions pas pu relancer la CAMIF.

Je suis persuadé que les entreprises qui ne placent pas l'impact positif au centre de leur modèle ne perdureront pas.

### **Béatrice HERAUD**

Yaël ZLOTOWSKI, quelle est votre vision du modèle à impact positif ?

### **Yaël ZLOTOWSKI**

La notion de pérennité est essentielle.

Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont des regroupements d'acteurs, sur un territoire donné. Les PTCE ont été créés pour promouvoir de nouvelles façons de coopérer. Ils favorisent l'interpénétration de l'économie sociale et solidaire d'une part et de l'économie classique d'autre part. Les coopérations développées sont très pragmatiques. Elles permettent de traiter une problématique particulière, sur un territoire donné. Nous comptons 160 initiatives en France. Les PTCE peuvent permettre d'améliorer la qualité de vie sur un territoire et développer l'emploi local. Elles permettent de donner de la visibilité aux pouvoirs publics (l'engagement des collectivités locales est important, mais aussi celui des entreprises). Il est nécessaire de décloisonner le secteur de l'ESS et celui de l'entreprise privée.

### **Béatrice HERAUD**

Comment les impacts sont-ils mesurés ?

### **Jacky PRUDHOMME**

Il est très difficile de mesurer les impacts. Il nous a fallu deux ans pour définir des indicateurs de mesure de la performance sociale des fonds solidaires. Nous avons travaillé avec la Caisse des Dépôts à ce sujet. L'outil MESIS (Mesure et Suivi de l'Impact Social) a été mis en place.

En outre, il est difficile de mesurer les 17 objectifs de développement durable.

Par ailleurs, nous sommes poussés non seulement par nos clients, mais aussi par les réglementations françaises et européennes à prendre en compte l'impact positif. Nous sommes incités à prendre en compte l'économie réelle.

### **Emery JACQUILLAT**

Nous avons décidé de vendre des produits de qualité, fabriqués en France, et dans le respect du développement durable. Pendant deux ans et demi, nous avons mené des travaux afin de définir la mission, la raison d'être de la CAMIF, en lien avec nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs.

Notre mission est de développer une consommation responsable. Nous devons inscrire l'impact positif au cœur de notre modèle. Nous donnons la possibilité aux internautes de choisir un produit en fonction du lieu de localisation. Les consommateurs peuvent choisir un produit fabriqué à proximité de leur domicile, en vue de limiter les émissions de CO2.

Il existe le label B Corp (Benefit Corporation). Les B Corp intègrent dans leur modèle le fait d'avoir un impact positif sur l'ensemble des parties prenantes. En France, la CAMIF a été l'une



des premières entreprises à devenir une entreprise B CORP. Les impacts d'une entreprise doivent être pris en compte dans les choix réalisés au quotidien.

### **Béatrice HERAUD**

Quels sont les défis liés à la prise en compte de l'impact positif ?

### **Yaël ZLOTOWSKI**

Les défis sont nombreux. Par exemple, des indicateurs globaux doivent-ils être définis, alors que ceux-ci ne seraient pas nécessairement pertinents pour l'ensemble des entreprises ? Des outils de mesure commencent à être développés. Ceci étant, l'objectif est de proposer une méthodologie de définition d'indicateurs, plutôt que de définir des indicateurs qui ne seraient pas adaptés à l'ensemble des secteurs. Cependant, nous devons parvenir à harmoniser les indicateurs.

### **Jacky PRUDHOMME**

L'objectif n'est pas de produire un indicateur universel ; il est de produire de multiples indicateurs. En outre, les parties prenantes ne s'intéressent pas forcément aux mêmes indicateurs.

La difficulté est que les indicateurs sont techniques. Nous devons définir des indicateurs simples pour le grand public, afin de promouvoir les impacts ESG.

## **Les travaux pratiques**

---

### **Harald CONDE PIQUER**

Nous vous proposons un jeu de rôles.

Voici le scénario : nous sommes dans une région industrielle en difficulté qui entend redynamiser l'économie et l'emploi local grâce à une politique ambitieuse en matière de transition écologique et sociale. L'enjeu majeur est la mobilité durable et inclusive, sachant que près de 700 000 personnes rencontrent des difficultés dans leurs déplacements quotidiens et que 70 % des trajets domicile- travail se font en voiture.

Les objectifs sont les suivants :

- co-construire des services à impact positif sur le territoire sur le thème de la mobilité inclusive et durable ;
- objectifs de mesure et de communication sur les impacts positifs générés :

Nous vous proposons de constituer trois groupes, qui représenteront les acteurs suivants :

- un constructeur automobile
- une entreprise sociale ;
- une institution financière.

*Chacun des groupes dispose d'un temps de réflexion pour définir des projets à impact positif.*

Le groupe « constructeur automobile » présente ses projets :



- favoriser l'auto-partage, grâce à la mise en place d'une application ou d'une flotte de véhicules électriques, ce qui permettrait de réduire les émissions de CO2, de renforcer la cohésion sociale, d'améliorer l'accès à l'emploi et d'augmenter le pouvoir d'achat ;
- investir dans les start-ups qui travaillent sur la mobilité alternative, ce qui permettrait de créer des emplois en local et de réduire les émissions de CO2 ;
- créer un centre de formation et de réparation de véhicules, ce qui permettrait de redynamiser le territoire, d'augmenter le pouvoir d'achat, d'améliorer le bien-être des salariés et l'environnement.

Le groupe « entreprise sociale » présente ses projets :

- organiser le co-voiturage, l'auto-partage, le prêt de véhicules, via une application ;
- mettre en place un garage solidaire ;
- gérer les parkings, pour permettre de parcourir les derniers kilomètres en mobilité douce ;
- proposer au constructeur automobile de construire des véhicules électriques basiques et réparables et de créer une filière de réparation, par l'insertion dans l'emploi. L'entreprise sociale s'engagerait à développer les usages des véhicules.
- mettre en place une flotte de véhicules, conduits par des chauffeurs en réinsertion (les chauffeurs pourraient conduire des demandeurs d'emploi à leurs entretiens d'embauche).

Le groupe « institution financière » présente ses objectifs :

- s'intégrer dans l'écosystème ;
- favoriser la transition écologique ;
- développer les emplois

Pour atteindre ces objectifs, l'institution doit aider les entreprises à se développer. Elle peut leur proposer des solutions de financement, des solutions de développement et des solutions d'accompagnement. Par ailleurs, une offre de produits d'épargne solidaire pourrait être proposée aux particuliers. En outre, l'institution devrait montrer qu'elle est en mesure de proposer des produits responsables et solidaires. Elle pourrait ainsi participer à la semaine de l'investissement solidaire.

L'institution doit également travailler avec les collectivités et les partenaires. Elle pourrait ainsi s'associer aux structures de micro-crédit.

### **Harald CONDE PIQUER**

Nous manquons de temps pour terminer ce jeu de rôles, mais nous pourrions nous retrouver en 2018.